



Notre réf.: 824xbd6ba
Notre réf.: 57 / 18 / CAC

Ville d'Esch-sur-Alzette

B.P. 145
L-4002 Esch-sur-Alzette

Luxembourg, le 26 avril 2018

Objet : Convention avec l'asbl «Independent Little Lies»
Délibération du conseil communal du 16 mars 2018

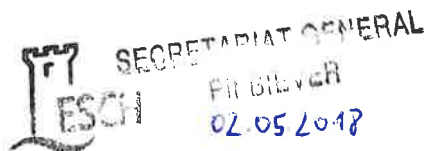
Monsieur le Bourgmestre,

Veillez trouver en annexe le dossier mentionné sous rubrique avec les remarques suivantes concernant la convention émarginée :

- il y a lieu de redresser l'erreur matérielle suivante : l'article 7 se réfère dans son paragraphe 6 à un article 12 concernant la saisine du tribunal compétent ; or, la convention ne contient pas d'article 12 et la disposition visée se trouve à l'article 9 ;
- il y a lieu de compléter la convention par sa date de signature.

Veillez agréer, Monsieur le Bourgmestre, l'expression de ma parfaite considération.

Pour le Ministre de l'Intérieur,
Conseiller



Laurent KNAUF

